L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 15 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Co aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & Son, au Montgomery Warehouse, rue Fulton, entre Julie et St Joseph—sodas barils ale.

LE
TROISIÈME ANNIVERSAIRE
DU
14 SEPTEMBRE 1874.

La journée du 14 Septembre 1874 a eu des conséquences sérieuses, non seulement pour la Louisiane elle-même, mais pour l'Union toute entière. Si notre population a été privée des fruits de sa victoire par l'intervention illégale et brutale du gouvernement fédéral, alors entre les mains de Grant, cette victoire n'en a pas moins eu une portée dont on ne saurait exagérer l'importance.

Le coup porté, dans cette mémorable journée, par des patriotes louisianais, n'a pas seulement renversé le gouvernement usurpateur de Kellogg et prouvé le peu de ressources qu'il avait dans les populations qu'il prétendait représenter, il a atteint le parti républicain et lui a fait subir une désorganisation telle que ce parti n'a jamais pu se relever depuis.

Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est sous l'impression profonde produite dans tous les Etats par le coup de foudre du 14 septembre 1874, qu'ont eu lieu les élections d'automne de cette année, qui ont donné aux démocrates dans la Chambre des Représentants une majorité de près de 80 voix, au lieu d'une minorité d'autant. Le réveil de la Louisiane qui par cet acte de virilité, s'est relevée dans sa propre estime et dans celle de tous les Américains dignes de ce nom, a été le signal d'une réaction salutaire dans l'esprit public. On a pu dire après les élections qui ont suivi le 14 Septembre, que les jours du régime radical aux Etats-Unis étaient comptés.

Sans doute, la victoire populaire du 14 Septembre n'a pas mis fin aux épreuves du peuple de notre Etat. Après l'intervention du 17 septembre 1874, nous avons eu celle du 5 janvier 1875. Mais cette dernière a mis le comble à la mesure et telle a été l'émotion qu'elle a causée que des républicains éminents, au nombre des quels s'est trouvé le secrétaire d'Etat actuel, M. Evarts, se sont cru obligés de la dénoncer comme inconstitutionnelle et attentatoire aux principes les plus sacrés des institutions républicaines, et que le Congrès lui-même, ayant une majorité républicaine, a jugé nécessaire d'ordonner une enquête dans le but de couvrir par un compromis la responsabilité du Président des Etats Unis, si sérieusement engagée.

Sans le précédent du 14 septembre 1874, le peuple se serait vu frustré une fois encore des fruits de sa victoire électorale de novembre 1876, car ce n'est que grâce à l'énergique et courageuse action des forces civiques, commandées par le général Ogden, que le gouverneur élu, F. T. Nicholls, a pu se faire inaugurer et obtenir cette possession du pouvoir exécutif qui a finalement abouti à la reconnaissance de son titre.

Il était donc de toute justice que la population de la Nouvelle Orléans célébrât dignement l'anniversaire d'une journée qui a été le véritable point de départ de l'affranchissement de l'Etat, et qu'elle rendît hommage à la fois aux héros de la bataille et aux victimes qui ont scellé de leur sang la victoire du droit.

Il ne faut pas laisser se perdre les souvenirs d'actes de courage civique et militaire comme ceux qui ont été accomplis par les nobles patriotes dont nous rappellions hier les noms. C'était le sacrifice de leur liberté, de leur fortune, de leur vie qu'ils faisaient en s'engageant dans la lutte. La génération présente ne doit pas l'oublier et il est bon de léguer aux générations à venir de pareils exemples d'abnégation et de civisme.

La célébration de l'anniversaire du 14 septembre nous paraît donc à la fois un acte de justice et de reconnaissance et une manifestation utile à cause des enseignements patriotiques qu'elle comporte.

CANDIDATURE AU CONGRÈS. — Notre confrère du *City Item*, M. Edwin L. Jewell, se propose de présenter sa candidature à Washington pour le poste de huissier de la Chambre des représentants. M. Jewell remplissait dans le dernier Congrès les fonctions de commis à l'Index. Nous pensons qu'il sera fortement appuyé par les membres du Sud pour la nouvelle position qu'il sollicite. Pendant plusieurs années il a été propriétaire ou rédacteur en chef de journaux démocrates à la Nouvelle-Orléans, et il a lutté énergiquement en faveur du triomphe de la démocratie. Son titre de Louisianais et les services qu'il a rendus dans la presse sont de puissantes recommandations en faveur de sa candidature, dont nous souhaitons le succès.

BIBLIOGRAPHIE. — Nous avons reçu, de la grande maison de MM. T. B. Peterson & Brothers, éditeurs-libraires de Philadelphie, deux romans dont la Presse du Nord a déjà beaucoup parlé — *Panola*, a tale of Louisiana, par Mme Sarah A. Dorsey, de Beauvoir, Mississippi, auteur d'"Agnes Graham", "Athalie", "Lucia Dare", &c., et *The Cavalier*, par Mr G. P. R. James.

Panola, que Mr Shelton, critique du "Daily Press" de Mr Forney, place parmi les œuvres d'imagination les plus remarquables de l'époque, est un tableau fidèle des mœurs du Sud avant et depuis la guerre, un miroir séduisant, mais tout aussi fidèle, de la nature en Louisiane.

The Cavalier, a les qualités qui distinguent presque tout ce qui est sorti de la plume si féconde de Mr James.

Les deux ouvrages sont magnifiquement reliés et imprimés et d'ignes du célèbre établissement qui les donne au public. Ils sont en vente, à la Nlle-Orléans, chez, MM. J. C. Eyrich et P. Harrington, libraires.

ALCAZAR FRANÇAIS. — La réouverture de cet établissement qui a obtenu une si grande vogue, en offrant à la population des représentations variées et n'ayant rien d'illicite, doit avoir lieu aujourd'hui 15 septembre. Nous pensons que le public se portera de nouveau en foule à l'Alcazar pour applaudir les artistes de M. Chaillet.

Nous avons vu, hier, au No 20 de la rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, le modèle d'une pompe que construit Mr Joseph Jouet pour la nouvelle compagnie de Water Works.

Mr Jouet est persuadé que son nouvel appareil offre un avantage d'au moins vingt pour cent sur tous ceux dont on s'est servi jusqu'à ce jour.

Nous en donnerons bientôt une description.

AUJOURD'HUI!

AUJOURD'HUI! — C'est aujourd'hui que les portes de la VILLE DE NEW-YORK seront ouvertes au public. Il manquait à la Nlle Orléans un établissement de ce genre. A vrai dire c'est la seule maison spéciale ici pour chaussure d'homme. Il est certain que les messieurs se porteront au nouvel établissement, car ils savent tous que lorsque M. Durieu monte un magasin de souliers on y est toujours bien chaussé aux prix les plus modiques.

LA VILLE DE NEW YORK, 27 rue Bourbon, en face de "L'ETOILE ROUGE."

JOS. B. HUBBARD. — Si l'on veut de beau, et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

LA CELEBRATION
DE
L'ANNIVERSAIRE
du 14 septembre 1874.

Manifestation populaire imposante.

La ville pavoisée de drapeaux.

La messe à la Cathédrale.

Décoration des tombes des victimes

Visite aux tombes.

La grande parade militaire.

Les cérémonies à l'Opéra.

La ville de la Nouvelle-Orléans avait pris hier un air de fête.

Dès le matin, dans la partie commerçante de la ville, les magasins et les maisons avaient été pavoisés de drapeaux, et, dans le second district, les drapeaux des nationalités européennes mêlés aux drapeaux américains, attestaient la part que les résidents étrangers prenaient à la célébration de l'anniversaire de la glorieuse journée du 14 septembre 1874.

Depuis six heures du matin jusqu'au coucher du soleil, des coups de canon tirés à intervalles par un détachement de l'artillerie de la Louisiane, ajoutaient à l'impression produite par les diverses solennités du jour.

LA MESSE A LA CATHÉDRALE.

A huit heures du matin une messe solennelle a été célébrée à la cathédrale St-Louis pour le repos de l'âme de ceux qui sont tombés victimes dans la lutte engagée contre l'usurpation pendant la journée du 14 Septembre 1874.

La cathédrale était remplie d'une foule recueillie, composée des parents et amis des victimes et des personnes attirées par une pieuse sympathie pour le souvenir de celles-ci. Le vénérable archevêque Mgr Perché, de retour de sa longue visite pastorale dans les paroisses des Attakapas, avait voulu officier lui-même, et tous ceux qui connaissent l'ardent amour que l'éminent prélat porte à sa patrie d'adoption, ne s'étonneront pas quand nous dirons que, pendant le service divin, ses traits portaient la trace d'une profonde émotion.

La présence d'un corps de miliciens en uniformes, ajoutait à la solennité de la cérémonie religieuse, en rappelant aux assistants le rôle joué par les soldats citoyens dans le mémorable événement dont il s'agissait de commémorer l'anniversaire.

Ce corps était le premier régiment d'artillerie de campagne de la Louisiane, dont voici l'état-major et les officiers.

ETAT-MAJOR.

Jno. Glynn, Jr, colonel.
M. Buck Miller, lieut-colonel.
Geo. LeGardeur, Jr, major.
A. Durel, adjudant.
Geo. D. Soulé, officier d'ordonnance.
Chas. de Lassus, quartier maître.
Dr Warren Stone, chirurgien.

SOUS-OFFICIERS:

Charles Janvier, sergent-major.
Jno. Wolf, sergent porte-drapeau.
Jno. Nobles, sergent d'ordonnance.
J. H. Learif, sergent quartier maître.

Batterie "A."

P. L. Bonny, capitaine.
J. N. Augustin, 1er lieutenant.
André Roman, 2nd do
A. C. Landry, 2nd do jr.

Batterie "B."

Jas. D. Edwards, capitaine.
W. H. Beanham, 1er lieutenant.
Jas. Reynolds, 2nd lieutenant.
E. Lalmant, 2nd do jr

Batterie "C."

E. A. Guibet, capitaine.
M. J. Fortier, 1er lieutenant.
S. Toca, 2nd lieutenant.
P. O. Guérin, 2nd do jr.

En l'absence du Colonel Glynn et du lieutenant-colonel Buck Miller, le régiment était placé sous le commandement du major Le Gardeur.

La batterie A avait figuré le 14 septembre comme la compagnie A du 2me régiment de la Ligue Blanche du Crescent City, commandée alors par le regretté capitaine Chas. Roman; cette compagnie avait pris part le 9 janvier dernier aux opérations militaires sous le nom de "Roman Rifles." La batterie A comptait hier 80 hommes, la batterie B 70 et la batterie C 50.

La grande-messe a été exécutée avec le concours du chœur de la Cathédrale et de plusieurs amateurs sous la direction de l'habile maître de chapelle, Jules Cartier. Le solo "Ave Maria" a été chanté par Mlle Henriette Dolhonde avec accompagnement de violon par M. Joubert, le duo "O Salutaris" par Mlle Henriette Martin et M. Jules Météys, et le "Agnus Dei" de Rossini par Madame Courtade.

VISITE AUX TOMBEAUX.

Après la messe, le régiment d'artillerie de la Louisiane est sorti par le passage St Antoine et a suivi les rues Royale, St-Charles, Poydras et Camp, puis s'est rendu, après avoir sérénadé les journaux, au Mechanic's Institute. Là, le régiment s'est divisé en escouades de vingt hommes et chacune des escouades est allée visiter un des cimetières où reposent les restes des membres de la Ligue Blanche tués en combattant pour les droits du peuple.

Les tombes avaient été ornées de fleurs et décorées par les soins des dames de l'Association du Crescent City, et elles ont reçu dans la journée de nombreuses visites des parents et amis et des camarades des victimes.

LA PARADE MILITAIRE.

De tous les points de la ville une foule immense et sympathique s'était portée vers la rue du Canal et dans les rues par où devait passer le cortège militaire. Nous avons partout remarqué un enthousiasme sincère dans la population qui pressaient porter le plus vif intérêt aux soldats-citoyens au courage desquels elle doit son affranchissement. Cette communauté, si longtemps opprimée par un joug humiliant, a montré hier par son attitude quel prix elle attache aux bienfaits de la liberté.

Les compagnies composant les trois divisions du cortège se sont organisées à deux heures et demie rue du Canal conformément au programme, et un peu après trois heures le cortège s'est mis en marche en suivant l'itinéraire indiqué, savoir: les rues de Chartres, Ste-Anne, Royale, Canal jusqu'à la rue des Remparts, puis l'autre côté de la rue du Canal, et les rues Camp, Julie, St. Charles et Canal où les compagnies ont été licenciées et sont retournées à leurs quartiers respectifs.

Nous donnons plus loin quelques détails sur la composition des trois divisions.

En tête du cortège marchait le général Frédéric N. Ogden accompagné des officiers de son état major. Venaient ensuite les voitures contenant les invités: le lieutenant-gouverneur Wiltz et les fonctionnaires d'Etat, le maire Pilsbury et les administrateurs, &c. Dans l'une des voitures nous avons remarqué deux vétérans de la guerre de 1814-15, MM. Manuel Garcia et Raymond, portant le tronçon d'un drapeau qui avait figuré à la bataille du 8 janvier 1815.

Dans une des premières voitures nous avons aussi remarqué le gouverneur McEnery et le lieutenant-gouverneur Penn.

Le gouverneur Nicholls était resté à la Maison d'Etat, et du haut du balcon rue Royale, il a assisté au défilé des troupes qui lui ont rendu les honneurs militaires.

L'ASSEMBLÉE A L'OPÉRA.
PRÉSENTATION D'UNE ÉPÉE AU GÉNÉRAL OGDEN.

Le soir, à sept heures et demie, les portes de l'Opéra se sont ouvertes à une foule empressée de dames et de citoyens qui, en peu d'instants, occupaient toutes les places disponibles et les couloirs. La scène avait été réservée pour les orateurs et les membres du bureau.

A huit heures, le gouverneur Nicholls et le général Ogden qui étaient arrivés escortés par les "Vandry Rifles" ont fait leur entrée sur la scène aux applaudissements de la salle entière.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Kleinpeter qui a proposé M. John B. Laffitte comme président, et qui a lu une longue liste de vice-présidents comprenant les noms des principaux citoyens de la Nouvelle-Orléans. M. Oscar Arroyo a été nommé secrétaire.

Le président a présenté à l'assemblée le Révérend Markham qui a ouvert la séance par une prière éloquente.

M. John B. Lafitte a prononcé ensuite une courte harangue; il a exprimé ses remerciements pour l'honneur qui lui était fait, a présenté quelques remarques sur les anniversaires destinés à commémorer le souvenir de ceux qui meurent pour la liberté, et a terminé par quelques considérations politiques.

La parole a été donnée ensuite à M. Percy Roberts, orateur du jour, qui a prononcé un discours sur le 14 septembre, fréquemment interrompu par les applaudissements et rempli de pensées patriotiques. Le fonds de son discours a été que la liberté dont nous jouissons, la perspective qui s'offre à nous, ce que nous sommes aujourd'hui en un mot, nous le devons au 14 septembre 1874 autant qu'au 9 janvier 1877.

Le président, M. Lafitte, a lu de courtes résolutions proposant la nomination d'un comité qui sera chargé de s'occuper de l'érection, rue du Canal, d'un monument commémoratif à la mémoire de ceux qui sont tombés en combattant pour la liberté le 14 septembre 1874. Les résolutions soumises aux votes des membres de la Ligue Blanche présente ont été adoptées à l'unanimité. Le comité sera désigné ultérieurement par le président.

Le gouverneur Nicholls s'est ensuite levé et s'est avancé sur le bord de la scène. Une boîte ayant été ouverte a permis au public d'apercevoir la poignée étincelante d'une épée, et quand, sur une invitation du gouverneur, le général N. Ogden s'est avancé près de lui, les applaudissements ont éclaté de toutes parts et il s'est écoulé quelques minutes avant que le gouverneur pût prendre la parole. Il s'est exprimé dans les termes suivants:

DISCOURS DU GOUVERNEUR NICHOLLS.

Général,

A la demande d'un comité de messieurs interprète des soldats-citoyens de la Nlle-Orléans, je vous présente cette belle épée. C'est le témoignage d'hommes qui vous ont mis à l'épreuve et que vous avez mis à l'épreuve; c'est l'expression de leur estime, de leur confiance et de leur amour pour vous.

Vous remarquerez qu'elle porte l'emblème de la paix—de la paix qui règne dans le pays entier; que sur son fourreau l'artiste a fait sculpter toutes les productions de notre sol fertile, produits qui indiquent la prospérité et le bonheur, résultante de la paix; que sur la garde, les armes des Etats Unis et ceux de la Louisiane sont si rapprochées que la main qui couvre les unes couvre les autres, ce qui signifie que la justice une fois accordée, la confiance rendue, que l'Union nous rétablie, les intérêts de gouvernement et ceux de l'Etat sont identiques, que l'honneur de l'un est l'honneur de l'autre.

Vous avez, général, puissamment contribué au résultat dont nous jouissons aujourd'hui; c'est pourquoi, outrepassant la mission dont j'ai été honoré, je désire comme citoyen représentant les véritables intérêts de tous les habitants de la Louisiane, rendre hommage à votre zèle, à votre dévouement, au zèle et au dévouement de vos compagnons d'armes qui, aux jours les plus sombres de notre histoire, ont revendiqué les droits que nous garantit la Constitution, ont su protéger la loi contre ceux qui la foulaient aux pieds, et ont su faire respecter les libertés dont nous avions hérité.

La Louisiane est maintenant libre—libre de suivre la voie que Dieu, dans son infinie bonté lui a tracée. La sagesse et le patriotisme ont reconnu qu'il est éminemment juste qu'elle soit libre.

Le vrai le plus ardent de tout vrai Louisianais est et sera toujours que vous et vos camarades jouissez abondamment du bonheur et de la prospérité dont l'Etat est redevable à votre valeur et à vos sacrifices.

Ceux qui, il y a aujourd'hui trois ans, sont morts en nous défendant, ne sont pas oubliés. Ils ne sont pas morts en vain. Un peuple reconnaissant transmettra leurs noms à ses descendants et les patriotes suivront l'admirable exemple.

Le discours du gouverneur prononcé d'une voix claire a été accueilli par des acclamations enthousiastes. Le calme rétabli, le général Ogden a prononcé d'une voix vibrante et expressive un discours empreint d'une émotion communicative qui a électrisé toute la salle. Le général a prouvé qu'il était aussi éloquent que brave.

RÉPONSE DU GÉNÉRAL OGDEN.

Soldats-citoyens de la Nlle Orléans, les mots me manquent pour vous remercier du magnifique témoignage de votre affection personnelle pour moi. Quelles expressions de reconnaissance pourraient indiquer à quel point je suis fier de recevoir un pareil hommage venant de telles mains.

Que peut désirer de plus un homme; que peut-il espérer; de plus comme récompense de ses travaux, que le dévouement, le dévouement sans réserve que vous m'avez toujours montré pendant les sombres heures de la lutte, dont nous sommes sortis si glorieusement? Aussi, quand à l'obéissance comme soldats, vous ajoutez à votre affection comme citoyens ce couronnement, je me sens écrasé par le sentiment de mon peu de mérite.

En quoi suis-je plus que le dernier d'entre vous, amis et camarades, pour que je sois signalé par ce témoignage sans égal de votre confiance et de votre estime; c'est la cause, la noble cause qui remplit vos âmes, qui a trouvé à s'exprimer d'une manière que j'apprécierai, tant que je vivrai, plus que tous les honneurs terrestres. Le peu de mérite que j'ai, c'est votre courage, votre vaillance, votre indomptable dévouement à la cause sacrée de l'Etat et de la liberté qui me l'ont donné.

Et pour combler la mesure de votre générosité, vous avez choisi ce jour pour l'exprimer. Le 14 septembre, cher à nous tous plus que tous les autres jours, à jamais mémorable comme celui où vous avez porté le premier coup pour recouvrer votre ancien héritage, qui sera toujours marqué des fiers et pieux souvenirs des patriotes martyrs qui sont tombés, il y a trois ans dans nos rues, en combattant pour la liberté!

Et pour mettre le comble à mon impuissance à vous remercier, vous avez triplé le prix de votre don, en le faisant présenter par les mains de votre premier magistrat, ce fils loyal de notre sol aimé, ce héros dont la personne porte les terribles marques des champs de bataille sur lesquels il a porté si noblement la bannière de la Louisiane. Et pas un pli de ce glorieux étendard n'a fléchi dans sa main énergique depuis cette heure périlleuse du 9 janvier, où il la planta sur les défenses extérieures de l'Etat et où vous jurâtes de la défendre contre tous les assaillants.

Camarades, je vous remercie encore avec une émotion que je ne puis exprimer.

Dieu veuille que cette épée ne soit jamais tirée dans une guerre civile, mais contre les ennemis de la liberté, étrangers ou domestiques! Tant qu'elle aura pour la suivre des soldats tels que vous, elle ne sautait être tirée sans conduire, à travers tous les périls quels qu'ils soient, au devoir et à l'honneur!

Le vénérable archevêque de la Nlle-Orléans, Mgr Perché, présenté à l'assemblée par Mr John B. Laffitte, a adressé à l'assistance, en anglais d'abord, en français ensuite, une allocution pleine de bienveillance paternelle. Il a dit qu'il était l'ami de toute la population sans distinction, qu'il aimait la Louisiane et tous ses enfants et qu'il pensait qu'aucune des personnes présentes, même de celles qui n'appartenaient pas à son troupeau n'aurait d'objection à recevoir la bénédiction du ciel (*Patrie.*)

Il a dit qu'après tant d'années de misères et de souffrances, il était permis d'espérer des années de bonheur et de prospérité pour la Louisiane, alors qu'elle a à sa tête un de ses plus dignes fils. Il a terminé en appelant par quelques paroles touchantes, la bénédiction de Dieu sur les assistants et il leur a donné lui-même sa bénédiction.

La séance a été déclarée levée, et les nombreux vice-présidents et invités assis sur la scène se sont empressés autour du gouverneur et du général Ogden qui a reçu les félicitations de tous.

L'épée qui a été offerte au vainqueur du 14 septembre est magnifique; la poignée en est étincelante. Sur la lame se trouve l'inscription suivante:

"Presented to Major General F. N. Ogden by the citizens soldiers of New Orleans, in token of the wisdom, patriotism and valor which, on the 14 of september, 1874, trough the blood of the martyrs, won the liberties of Louisiana, and on the 9th january 1877, reaped the fruit in her restauration to self government."

(Présentée au Major général F. N. Ogden par les soldats citoyens de la Nouvelle Orléans, en souvenir de la sagesse, du patriotisme et de la valeur qui, le 14 septembre 1874, par le sang des martyrs, ont conquis les libertés de la Louisiane et le 9 janvier 1877, en ont récolté le fruit par sa restauration au self-government.)

La séance à l'Opéra n'a duré qu'une heure et demie, mais elle avait été admirablement remplie, et elle a produit une impression profonde sur tous les assistants.

Après la cérémonie un punch a été offert par l'artillerie d'Orléans aux principaux personnages.

La journée, bien qu'un peu chaude, a été fort belle, le temps, qui était à l'orage, s'étant rasséréné, rien n'a troublé cette fête populaire dont nous regrettons de n'avoir pu donner un compte-rendu plus complet. On a beaucoup admiré les nouveaux uniformes de quelques corps et la bonne tenue de tous.

Le cortège militaire comprenait un effectif de deux à trois mille hommes, chiffre respectable pour un gouvernement qui n'a été définitement reconnu que depuis six mois.

LE CORTEGE MILITAIRE.

Voici l'ordre et la composition des trois divisions qui composaient le cortège militaire dans la parade d'hier.

1RE DIVISION.

Brigadier-général Behan et son état-major, savoir: le capitaine G. A. Williams, aide-de-camp général, le cap. Geo. W. Dupré, assistant-inspecteur-général, le cap. C. L. Walker, quartier-maître.

L'artillerie d'Orléans commandée par le colonel J. B. Vinet, est composée de cinq compagnies:

Cie A capt. A. Lessepe, environ 70 membres.
Cie B capt. J. V. Guillotte.
Cie D capt. P. O. Peyroux, 80 hommes.
Cie E capt. Samb ila.
Cie F capt. P. S. Wiltz jne.

Deuxième régiment de milice de la Louisiane, colonel E. Borland, lieut.-col. Lincoln, adjudant Brewer, environ 200 hommes.

Cie A lieutenant Gowland.
Cie D capt. Kirk.
Cie E capt. J. F. Smith.
Cie F capt. McCandilish.
Cie K capt. Moffit.

Quatrième bataillon, lieutenant colonel R. H. Wilde; environ 100 hommes, savoir:

Cie F capt. Thos McIntyre.
Cie A capt. M. C. Royes.
Cie B capt. Ed. Sewell.

Artillerie de campagne de la Louisiane, sous le major Le Gardeur, comptant 175 hommes, dont nous donnons le détail plus haut. Les compagnies A et B marchaient en infanterie, et la batterie C était montée avec deux canons Napoléon et deux mitrailleuses.

Ce corps, en uniformes neufs, faisait très bon effet.

SECONDE DIVISION.

Les corps sans uniformes sous les ordres du colonel W. T. Waudry, qui était assisté de son état-major Cols. J. A. S. Vaught et Philip Buchanan, des aides de camp A. K. Brown et A. May jne., Cap. Berry.

1er régiment de la Ligue Blanche, commandé par le lieutenant colonel W. E. Huger et composée de soldats du 14 septembre, et comprenant:

Cie D. Capt Archibald Mitchell, 60 hommes armés.
Cie B. Capt. G. H. Lloyd, 45.
Cie A. Lieut Barfour, 35.
Cie G. Capt Buck, 60.
Cie F. Lieut Warren Holmes, 30.
Cie I. Capt I. H. S. Selluck, 34.
Cie K. Capt Wed Flood, 30.
Cie L. Capt D. M. Kipatrick, 50.
Cie E. Capt A. A. Woods.

Corps indépendant, Capt Hanman, 40.

Bataillon Jefferson, 30, major B. C. Elliott.

Washington W. L. St John, capt Vautier, 60.

Les membres non enrôlés de l'ancienne Cie Chas Roman.

Cette division, comprenait tous les soldats-citoyens du 14 septembre, non enrôlés dans la milice ou les corps en uniformes.

TROISIÈME DIVISION.

Légion indépendante.

Le colonel Wm. Miller Owen avec son état-major: E. J. Kursheedt, adjudant, lieut. John Bryant, lieut. John Holmes, lieut. E. C. Payne.

1er bataillon, major Wm. Pierce, composé de:

Crescent Rifles, capt. R. B. Pleasants.
Vandry Rifles, capt. A. E. Morphy.
Louisiana Rifles, capt. Ed. Belknap.
Gardes Continentaux, lieut. E. F. Perilloux.

2e bataillon, major John Fitzpatrick, composé de:

Tiro al Bersaglio, major G. de Lavella.
Mitchell Rifles, capt. M. Cooney.
France Tireurs d'Orléans, capt. Armand Selle.
Irish Rifles, lieut. F. T. Markey.
Gardes royaux, 3 compagnies, major J. C. Bartlett.

Bataillon d'artillerie Washington, sous le major J. B. Richardson, savoir: Batterie B. Lieut. M. J. Beebe, Batterie C. Cap. A. Isaacson; Batterie A. capt. Frank Mc Elroy.

Les deux petits obusiers qui suivaient étaient conduits par un détachement commandé par le lieut. H. Dudley Coleman.

Le corps d'ambulance de la légion, avec les chirurgiens Drew Stone et Brewer, formaient l'arrière-garde du cortège.

OUVERTURE DE CAFÉ A ALGER. — Mr Jos. Chipot fera ce soir l'ouverture du café qu'il vient d'établir à Alger en face du Valette Dry Dock; et pour lequel il n'a rien épargné de ce qui plaît aux consommateurs et au public en général. Le local est des plus agréables et il est décoré de fresques à l'instar des établissements de première classe comme on en voit à la Nlle-Orléans. Un café de ce genre manquait à Alger et Mr Chipot a eu là une idée dont tous les habitants devront lui savoir gré, car lorsque les promeneurs de la ville auront vu son établissement et qu'ils auront goûté des excellents rafraîchissements et des bonnes liqueurs qui seront servis en abondance, ils ne manqueront pas d'y faire de nombreuses visites, ce qui donnera lieu à un mouvement profitable à tous. Nous croyons donc que le nouveau café est destiné à avoir un grand succès. Le ferry du Troisième District est le plus proche de l'établissement dont il est question.

Les dames vont en foule à l'ETOILE ROUGE parce qu'elles savent que la chaussure qui s'y vend, est toujours solide et élégante.

LA SITUATION EN FRANCE — Le *Soleil* renferme un excellent article sur la situation au point de vue des affaires:

"En ce moment, dit-il, la passion appelant à son secours tous les artifices d'une discussion d'autant plus obscure qu'elle est plus profonde, s'évertue à démontrer au pays qu'il doit élire une Chambre hostile à la politique du président et du Sénat.

Le bon sens dit tout le contraire."

Supposons, ajoute-t-il, que la passion l'emporte et que l'on nous envoie une Chambre radicale; le désaccord persistera entre la Chambre d'un côté, le président et le Sénat de l'autre.

"Les mêmes tiraillements recommenceront dans les sphères gouvernementales et dans les régions parlementaires.

La confiance et la sécurité ne renaîtront pas et les affaires iront de plus en plus mal."

Et quand bien même le président et la Chambre gouvernaient d'accord, le Sénat serait en désaccord avec eux; si au contraire la Chambre est conservatrice, l'accord le plus complet sera rétabli entre les trois pouvoirs publics institués par la Constitution de 1875; toute éventualité de conflit disparaîtra, la confiance et la sécurité renaîtront dans les esprits, et les affaires reprendront leur essor et leur activité.

C'est le bon sens qui aura fait faire de la bonne politique, et c'est cette bonne politique qui fera les bonnes affaires. (*Patrie.*)

—On vient d'interdire l'entrée en France d'une brochure des plus outrageantes, ayant pour titre: "La Maréchale de Mac-Mahon."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Mort d'un fidèle officier de Banque.

La Banque du Sud vient de perdre son fidèle portier, Mr A. SCHWARZ, vieillard de soixante quinze ans, qui depuis plus de trente ans, remplissait cette charge avec dévouement. Mr Schwarz était l'un des restes de cette école d'hommes à principes, prêts à s'immoler pour la cause du devoir, que l'on rencontre si rarement aujourd'hui. Pratiquement, Mr Schwarz était l'homme de confiance de la Banque. C'est lui qui allait et venait, qui portait les millions, qui voyait aux détails importants de l'Institution. C'était le cerbère du Trésor. Il est mort en juste, jouissant du respect de tous ceux qui le connaissaient, peu fortuné, malgré ses économies, car il était charitable. Il laisse une veuve et deux enfants, dont l'un, qui est prêtre, Rédemptoriste distingué à Baltimore, et l'autre, Religieuse dévouée de l'ordre de Ste. Croix, en cette ville.

Présentation d'épée.

Hier à une heure de relevée, plusieurs membres de la compagnie du capt Archibald Mitchell se sont réunis à la fonderie Leeds, à la grande surprise du capitaine, et lui ont présenté une épée élégante portant l'inscription qui suit:

Présentée
au capt Archibald Mitchell,
Par la Compagnie D. 1er Régiment Crescent City.

Nlle Orléans, 14 septembre 1877,
comme un témoignage de nos services dévoués dans la restauration du
Gouvernement de l'Etat.

Le lieut Alleyn a accompagné la présentation d'une allocution très flatteuse à laquelle le capt. Mitchell a répondu avec beaucoup d'à propos dans un langage on ne peut plus heureux; après quoi ont eu lieu les cérémonies d'usage en de pareilles circonstances.

Un compliment mérité.

M. Ch. Lacomme, propriétaire du salon de rafraîchissements de l'Hôtel St-Charles, a invité hier les Vandry Rifles, après le défilé militaire, à un magnifique lunch. Les braves soldats commandés par le capitaine A. Morphy, ont fait largement honneur au punch délicieux préparé par l'amphytrion. Parmi les toasts qui ont été portés, nous avons remarqué celui qui a été proposé par le colonel Vandry: "A Mr Ch. Lacomme, le père des orphelins et l'ami des soldats." Le colonel Vandry en portant ce toast a formulé la pensée de tous ceux qui connaissent l'excellent Ch. Lacomme.

Académie de Musique.

Aujourd'hui grande matinée à ce théâtre et exercices nouveaux du célèbre magicien dont le succès se soutient et grandit sans cesse. On raconte ses tours dans tous les coins de la ville et l'on a fait la remarque que les curieux accourent de tous les côtés. A la dernière représentation il y avait beaucoup de dames du troisième district et l'on compte qu'à la matinée d'aujourd'hui il y en aura encore davantage. La première partie du programme consiste toujours en manipulations de cartes où l'adresse du diseur de bonne aventure est réellement incroyable.

La seconde partie consiste en tours de magie moderne. Le déjeuner dans le désert—L'enchrier de Saturne—Le cédenne de la Bastille—Le souvenir du siége de Paris, etc., etc.

La troisième partie, à la demande générale, représentera l'inexplicable mystère du jour: la double malle indienne où Mme Cazeneuve paraîtra.

Dans la soirée, autres exercices et opérations toujours nouvelles pour la plus grande surprise du public.

Tombes des patriotes du 14 septembre.

Au cimetière St. Louis sont les tombes de Chs. Brofard, R. Bozonier, H. Gautier, Jno Gravel, W. C. Robins, E. A. Toledano et Louis A. Lenoir.

Au cimetière Greenwood, les tombes de Fred. Merhmann, J. M. West, Wm. Ormond, quelques-unes se trouvent au cimetière de la rue Girod, au cimetière de Washington et au cimetière des Pompiers. R. G. Lindsey a été enterré à Jackson, Mississippi, et J. K. Gourdain à Thibodeaux. Toutes les tombes ont été couvertes de fleurs et de guirlandes et toutes les décorations bien que simples étaient de fort bon goût.

Difficulté sanglante.

L'agent de police Durke rapporte que vers quatre heures, hier soir, une difficulté survenue à la suite d'une discussion au jeu de la réclamation d'une propriété, entre deux individus nommés F. Kendall et John Moylan, celui-ci armé d'une canne a frappé en a porté un coup à l'autre et lui a fait une profonde blessure à la poitrine au-dessous du cœur.

TEMPERATURE.—14 sept. 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	80	27
Midi	90	32
3 P. M.	85	30
6 P. M.	84	29

FAILLITE DE L'EDITEUR FRANK LESLIE. —Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Nous avons le regret d'apprendre que M. Frank Leslie, l'éditeur de tant de publications périodiques, est en faillite. Depuis plus de 22 ans qu'il était à la tête de son important établissement, il avait victorieusement traversé les périodes les plus difficiles, et cette faillite est la première de sa longue et honorable carrière. On lui assigne trois causes principales: la dépréciation générale des propriétés foncières; l'impossibilité de recouvrer des créances d'une valeur considérable, et la non réussite d'un grand ouvrage sur le Centenaire, dont Mr. Leslie avait entrepris la très coûteuse publication.

M. England, éditeur du *Sun*, est entré en fonctions comme syndic provisoire, en attendant la réunion des créanciers, convoqués pour mardi dans Astor House. Un exposé détaillé des dettes doit être publié aujourd'hui. Leur total s'élève approximativement à $500,000. L'actif sera très difficile à établir, car il se compose pour une grande part d'articles dont la valeur est essentiellement variable. Ainsi, par exemple, il y a une énorme collection de gravures sur bois, accumulées pendant vingt ans, et qui ont coûté plus d'un million de dollars, mais c'est une valeur à peu près négative aujourd'hui. L'évaluation des nombreuses publications périodiques éditées par Leslie sera aussi chose très délicate, le produit de chacune de ces publications pouvant varier de bien des milliers de dollars d'une année à l'autre. Disons à ce propos que des mesures ont été prises pour que ce service continue à se faire aussi régulièrement que par le passé. Le matériel de l'imprimerie, machines, presses, caractères, ameublement, est estimé à $500,000. Il faut aussi porter à l'actif un beau domaine, dit Interlaken, situé entre les lac Lonely et Saratoga. Quant à la maison d'Hoboken et à la maison de New-York, l'ancienne résidence Tweed, au coin de la Quarante-unième rue et de la Cinquième avenue—ce n'est pas lui, dit-on, qui en est le propriétaire.

LES LOIS ET M. GAMBETTA—Voici, d'après les journaux ministériels français, quels sont les textes de la loi en application desquels M. Gambetta est poursuivi. D'abord, pour l'outrage au président:

Sur ce point, la loi du 29 décembre 1875 (Titre II, article 5, Par. 2, dispose ainsi qu'il suit:

"Les tribunaux correctionnels connaîtront du délit d'offense envers le président de la République ou l'une des deux chambres...."

Et la loi du 27 juillet 1849, qui applique la sanction pénale est ainsi conçue:

"Art. 1er—Les articles 1 et 2 du décret du 11 août 1848 sont applicables aux attaques contre les droits et l'autorité que la président de la République tient de la constitution, et aux offenses envers sa personne—La poursuite sera exercée d'office par le ministère public.

Les articles 1 et 2 (décret du 11 août 1848), auxquels la loi de 1849 renvoie, visent deux cas différents:

"Art. 1er—Tout attaque par l'un des moyens énoncés en l'article 1er de la loi du 17 mai 1819 (c'est-à-dire toute attaque par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, etc.), contre les droits et l'autorité de l